

LUMINAIRE ALBERT.



☑ Répond aux exigences de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.



MATÉRIAUX ET FINITIONS

Luminaire composé de :

- 2 bras de fixation en aluminium extrudé compatible pour mât top 60
- Bloc optique en fonderie d'aluminium injectée avec vasque verre sérigraphiée IK08

Thermolaquage Bi-tonalité possible

Thermolaquage RAL standard au choix (RAL Métallisés, Corten, Or, Argent... en plus value), Option bord de mer sur demande

EQUIPEMENT

• BLOC OPTIQUE IP66 :

- Luminaire Classe II
- Equipement de 1 ou 2 PCB (de 16 leds ou 32 leds, ou équivalent)
- Lentilles en PMMA
- Optiques : Routier (R), Semi urbain (SU), Urbaine (U), Place (P), Piste cyclable (PCY), Passage piéton.
- Tableau des flux et rendement identique au luminaire Lolita, disponible sur demande
- Durée de vie L90B10 100000h
- ULR < 1%, ULR < 4% (in situ), code CIE flux 3 > 95%
- Température de couleurs : 3000K en standard. 2700, 2200 et 1800K en option.
- Pré-cablage métrage standard en fonction du nombre de PCB

• APPAREILLAGE DÉPORTÉ EN PIED DE MÂT :

- Etanchéité IP66
- Driver programmable, Driver programmable DALI. Driver D4i en option
- Immunité aux surtensions > 6kV (conforme IEC 61010)
Volumétries compatibles mât existant Ø90 mm (à communiquer à la commande).

• OPTIONS :

- Prise antenne zhaga sur demande
- Varistance sur demande

• Tous nos composants sont certifiés ENEC

FIXATIONS

• STANDARDS :

- Embout recouvrant pour mât top 60mm
- Suspendu

DIMENSIONS

